

VILLE DE
CAZÈRES
sur Garonne



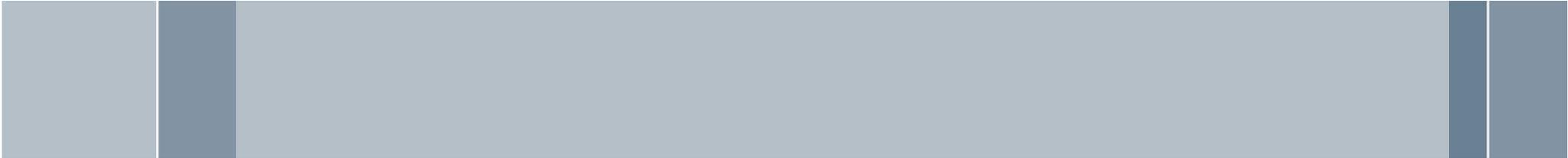
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

SOMMAIRE

- › CONTEXTE JURIDIQUE DU DOB
- › CONTEXTE ECONOMIQUE
- › CONTEXTE NATIONAL
- › INCIDENCE DES CONTEXTES SUR LES COLLECTIVITES
- › PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2023
- › LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027
- › RAPPORT RETROSPECTIF
- › ANNEE 2022 – PROJECTION ET SITUATION ATTENDUE
- › DETTE
- › ORIENTATIONS BUDGETAIRES



CONTEXTE JURIDIQUE DU DOB



Le contexte juridique du DOB

- › La tenue d'un débat portant sur les orientations générales du budget des collectivités territoriales est rendue obligatoire depuis la loi du 6 février 1992.
- › La jurisprudence administrative rappelle que le DOB est une délibération à formalité substantielle : aucune délibération adoptant le budget primitif de la collectivité ne peut être tenue en amont de celui-ci sous peine d'être entachée de nullité (*Tribunal administratif de Versailles, 28 décembre 1993, Commune de Fontenay-le-Fleury*).
- › Le Conseil d'Etat a fixé à deux mois la durée entre la date de délibération du DOB et celle du vote du budget primitif pour laisser le temps de réflexion nécessaire aux élus.
- › Le DOB doit répondre à deux objectifs :
 - L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de fonctionnement
 - L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette

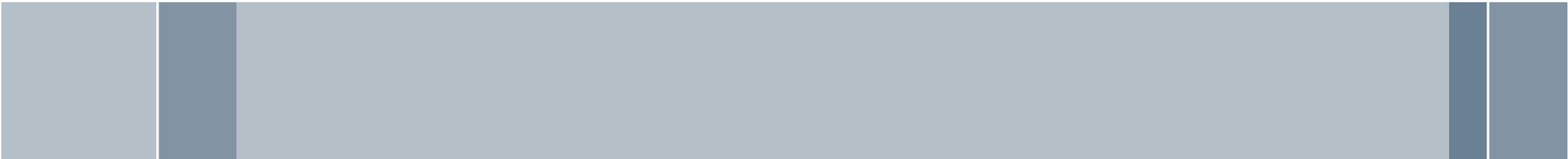
Le contenu du DOB

- › L'article D2312-3 al A du Code général des collectivités territoriales, issu de la loi NOTRe du 7 aout 2015, précise le contenu exhaustif du DOB :
- › « Le rapport prévu à l'article [L. 2312-1](#) comporte les informations suivantes :
- › 1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre.
- › 2° La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.
- › 3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.
- › Les orientations visées aux 1°, 2° et 3° devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget. »



CONTEXTE ECONOMIQUE

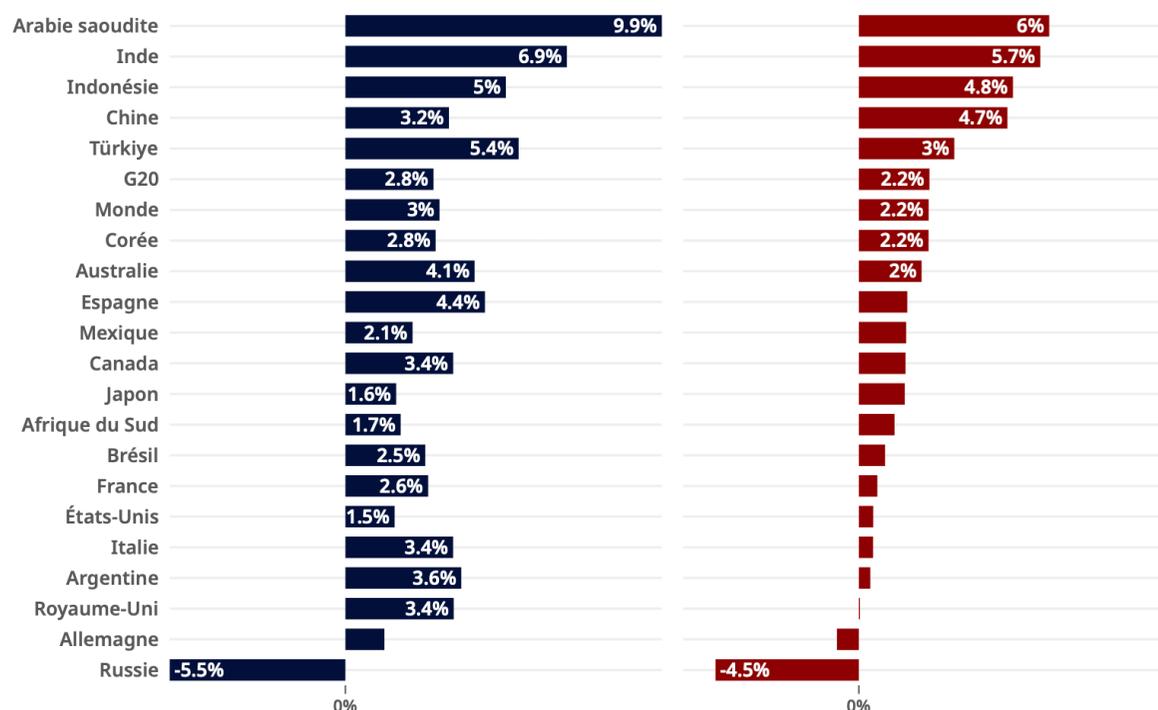
Dans la suite des effets de la pandémie du COVID 19, le conflit UKRAINIEN a des conséquences lourdes sur les économies (mondiale, nationales, ...)



1 - Le ralentissement de l'économie mondiale est plus fort que prévu

Projections de croissance du PIB réel pour 2022 et 2023

Glissement annuel, en %



- › L'un des principaux facteurs de ralentissement de la croissance mondiale tient au **resserrement généralisé des politiques monétaires en raison du dépassement plus marqué que prévu des objectifs d'inflation.**

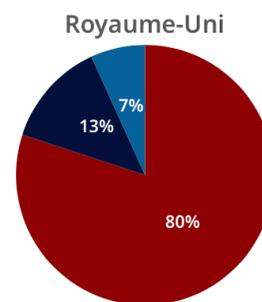
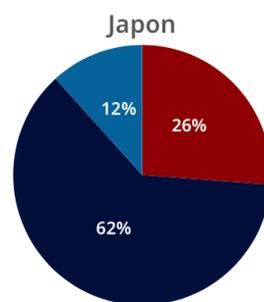
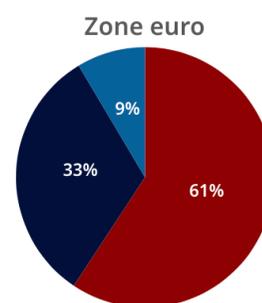
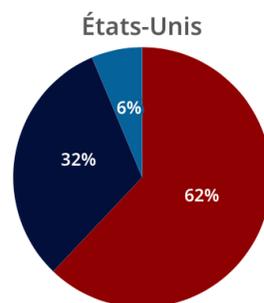
Source : Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, septembre 2022

2 - L'inflation s'est généralisée

Niveau d'inflation des biens de consommation et services

en % des postes du panier de consommation

Inflation: ■ < 0% ■ 0% - 4% ■ > 4%



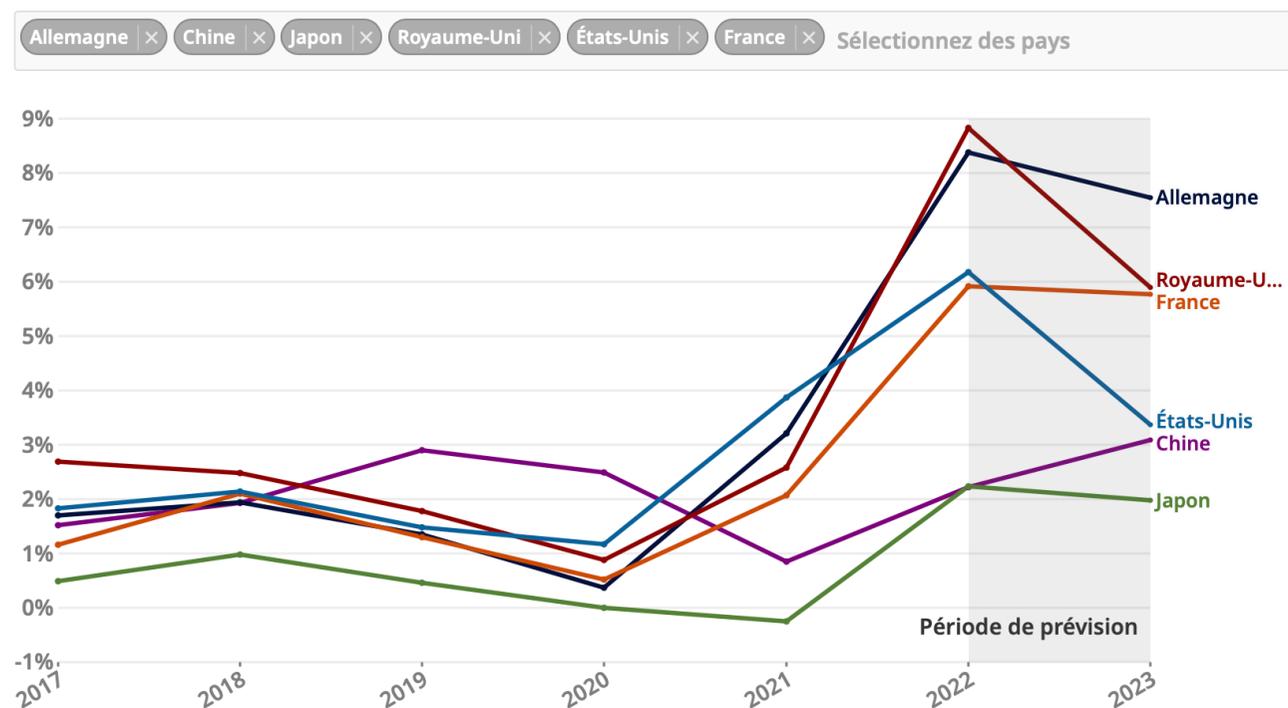
Les données se rapportent à juillet 2022 pour les États-Unis et, autrement, à août 2022.
Source : [Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, septembre 2022](#)

- › Les tensions inflationnistes se propagent au-delà de l'alimentation et de l'énergie, les entreprises de tous les secteurs de l'économie répercutant le renchérissement des coûts de l'énergie, des transports et de la main-d'œuvre. L'amplification de ces tensions, déjà évidente dans les premiers mois de 2022 aux États-Unis, se fait désormais également jour dans la zone euro et, dans une moindre mesure, au Japon.
- › La situation tendue sur le marché du travail – avec des taux de chômage atteignant ou approchant leurs plus bas niveaux historiques depuis 20 ans – dope les salaires et **contribue à atténuer la perte de pouvoir d'achat et de croissance**. Cela étant, elle contribue également à la généralisation de l'inflation. La hausse des salaires s'est renforcée dans de nombreux pays, en particulier aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni, mais pas encore dans la zone euro.

3 - L'inflation va fléchir mais rester élevée

L'inflation frappe l'économie mondiale

Glissement annuel, %



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, septembre 2022

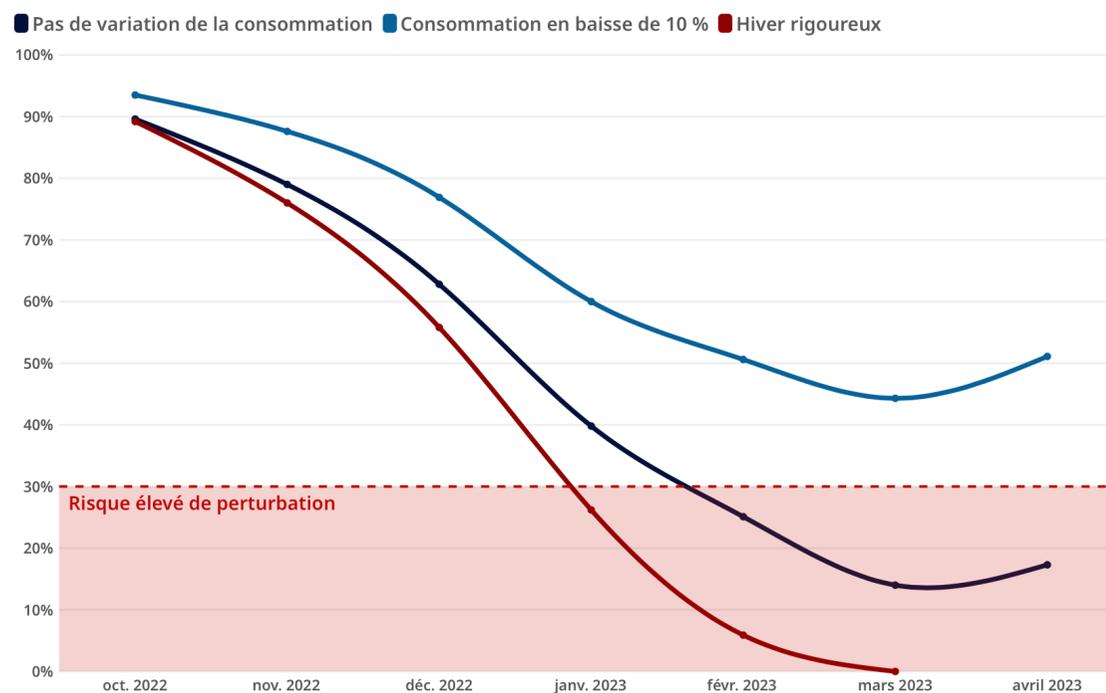
- › l'inflation globale devrait culminer au 3^{ème} trimestre 2022 dans la plupart des grandes économies avant de refluer au dernier trimestre de 2022 et tout au long de 2023. L'inflation annuelle restera nettement supérieure aux objectifs des banques centrales presque partout en 2023.

4 - Une réduction de la demande et une diversification des approvisionnements sont indispensables pour éviter les pénuries d'énergie

Scénarios de projection des stocks de gaz européens

1/2 < >

en% de la capacité de stockage



Projections pour l'UE et le Royaume-uni, basées sur la consommation en gaz de 2017-2021 : "Pas de variation" consommation moyenne ; "Hiver rigoureux" consommation maximale ; "Baisse de 10 %" 90% de la consommation moyenne.

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, septembre 2022

- › le recul des approvisionnements énergétiques de l'Union européenne en Russie pourrait finalement générer des perturbations bien plus fortes que prévu dans les projections.

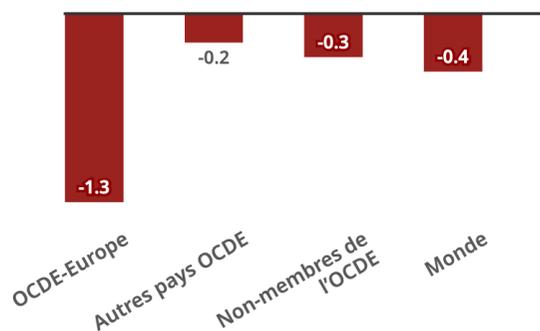
4 - Une réduction de la demande et une diversification des approvisionnements sont indispensables pour éviter les pénuries d'énergie

Impact de nouvelles flambées des prix de l'énergie

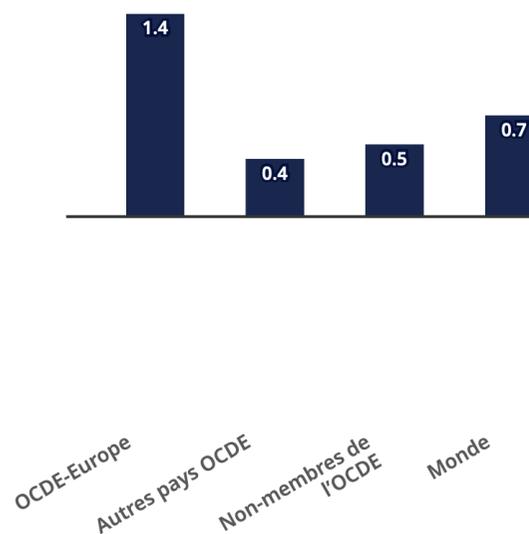
2/2 < >

écart en points de % par rapport aux prévisions

Impact sur la croissance du PIB



Impact sur l'inflation



› Faute d'une diversification suffisante des approvisionnements et d'une réduction ordonnée de la demande, les pénuries pourraient provoquer une flambée des prix mondiaux de l'énergie, mettre à mal la confiance, aggraver la situation financière et nécessiter, pendant un temps, d'imposer aux entreprises une réduction de leur consommation de gaz.

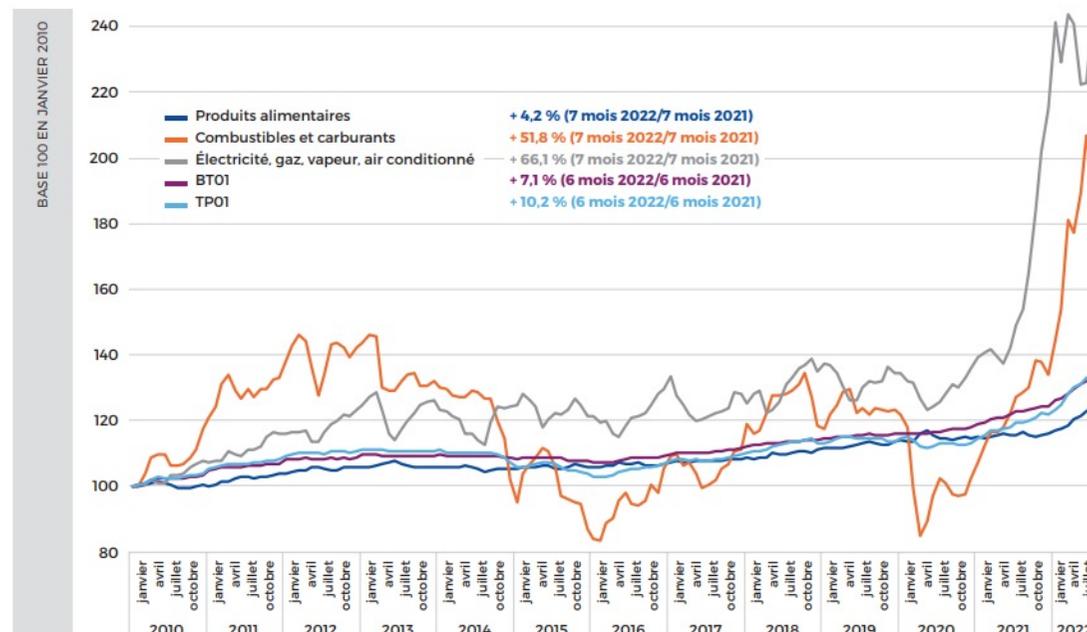
Hypothèses : hausse des prix mondiaux du gaz, du pétrole et des engrais de respectivement 50 %, 10 % et 25 % ; augmentation de 1 point du taux d'épargne des ménages ; augmentation de 1 point du coût d'utilisation du capital ; et rationnement temporaire des utilisations industrielles.

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, septembre 2022

Zoom sur l'évolution des prix de certaines charges sur chapitre 011

Évolution de certains indices de prix impactant la dépense locale

© La Banque Postale



Source : Indices Insee.

- > Au global : dépenses de fonctionnement : plus fort taux d'évolution depuis 15 ans : +4,9% en 2022
- > Charges à caractère general : premier poste touché par la hausse des prix : +11,6% en 2022
- > Dépenses de personnel : revalorisation du point d'indice, revalorisation des carrières, revalorisation des agents de catégorie C, augmentation de la masse salariale.



Contexte national



POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

	2019	2020	2021	2022	2023 ^{a)}	2024
PIB réel	1,9	- 7,9	6,8	2,6	{ 0,8 ; - 0,5 }	1,8
IPCH ^{b)}	1,3	0,5	2,1	5,8	{ 4,2 ; 6,9 }	2,7

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel.

a) Les fourchettes de prévisions pour 2023 (et les prévisions pour 2024) ont été établies autour d'un scénario de référence avec des hausses du PIB réel de 0,5 % et de l'IPCH de 4,7 %.

b) À la différence de celles du gouvernement ou de l'Insee qui portent sur l'indice des prix à la consommation (IPC), nos prévisions d'inflation portent sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). En août 2022, selon l'Insee, la hausse sur un an de l'IPCH s'établit à 6,6%, à comparer à 5,9% pour l'IPC. L'écart d'évolution entre les deux indices devrait toutefois se réduire à terme si les prix de l'énergie (davantage pondérés dans l'IPCH) se replient.

Sources : Insee pour 2019, 2020 et 2021 (comptes nationaux trimestriels du 31 août 2022), projections Banque de France sur fond bleuté.

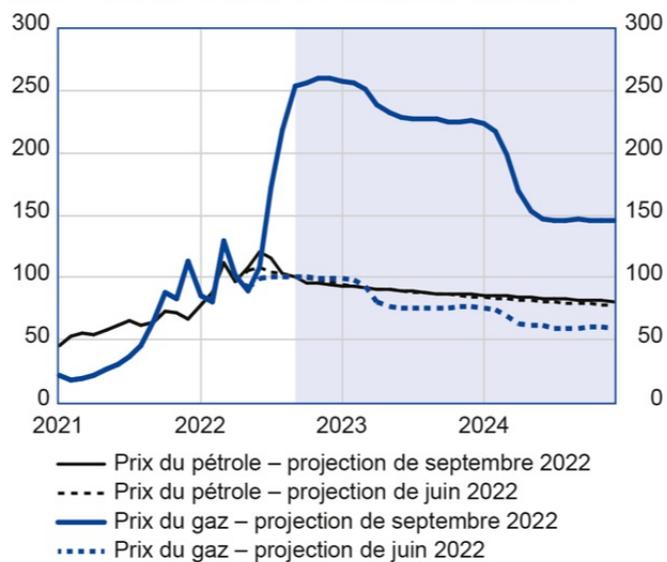
Sur la période de nos projections, l'économie française traverserait trois phases bien distinctes : une résilience meilleure que prévu au cours de la plus grande partie de 2022 ; un net ralentissement à partir de l'hiver prochain, dont l'ampleur serait entourée d'incertitudes très larges ; une reprise de l'expansion économique en 2024.

la croissance du PIB serait meilleure que prévu précédemment en 2022 (2,6 % en moyenne annuelle), portée par la résilience de la demande et le rebond du secteur des services. Mais le choc supplémentaire sur les prix internationaux du gaz naturel survenu au cours de l'été, combiné à l'arrêt des livraisons de gaz russe vers l'Europe, freinerait l'activité à partir du dernier trimestre.

Projection du coût de l'énergie

Graphique 1 : Trajectoire de référence attendue des prix du pétrole et du gaz : comparaison des prévisions de septembre et juin 2022

(en euros par baril pour le pétrole, en euros par MWh pour le gaz)



Source : Eurosystem, projections Eurosystem sur fond bleuté.

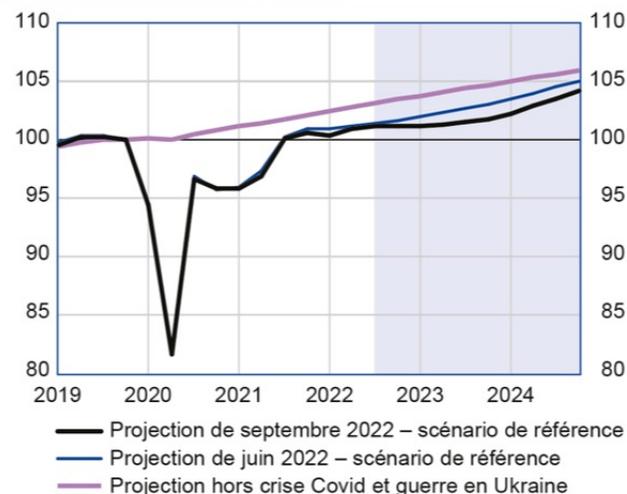
- › Il faudra sans doute attendre 2024 pour retrouver un coût de l'énergie non impacté par les événements politico-économiques

- › *Toutes ces hypothèses sont entourées d'incertitudes très larges ...!*

Impact des crises sur les projections

Graphique 2 : Niveau du PIB réel dans notre scénario de référence en comparaison des précédentes prévisions

(volume à prix chaînés, base 100 = T4 2019)



Note : La prévision d'avant-crise correspond à notre publication de décembre 2019, prolongée à partir de 2023 par la croissance potentielle projetée lors du même exercice. Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond bleuté.

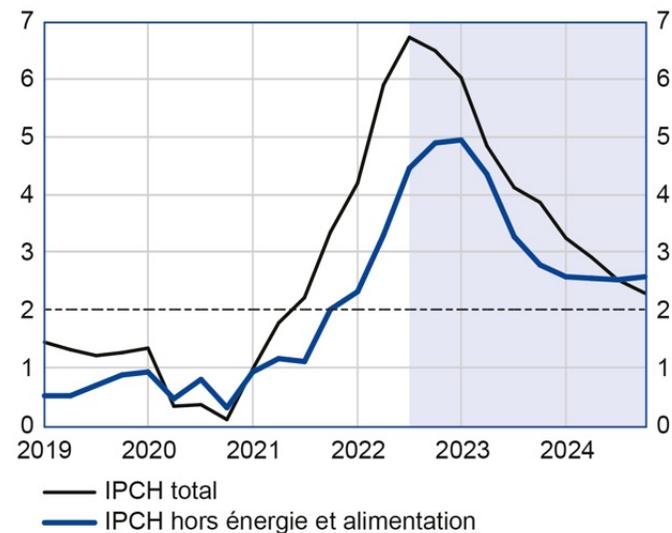
- › Mise en évidence des impacts de la crise COVID et Guerre en UKRAINE sur le projection du PIB

- › **Toutes ces hypothèses sont entourées d'incertitudes très larges ...!**

Impact de l'énergie sur l'inflation

Graphique 3 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond bleuté.

- › La crise de l'énergie accentue la progression de l'inflation.

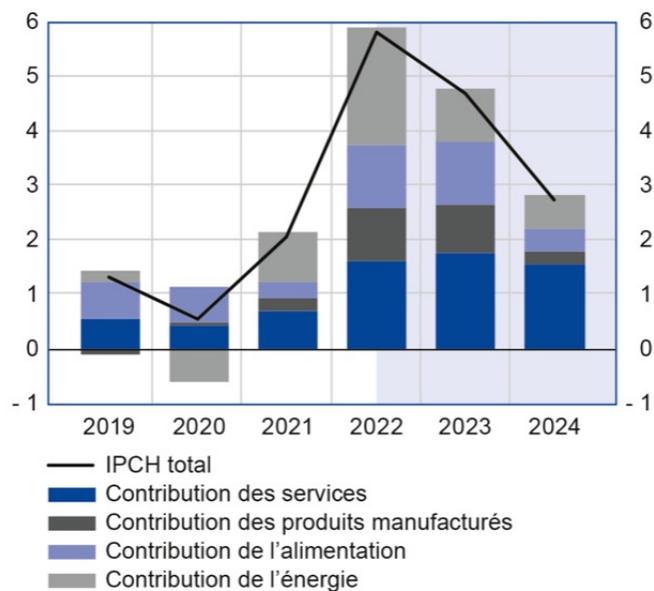
- › IPCH - Indice des prix à la consommation harmonisé

- › **Toutes ces hypothèses sont entourées d'incertitudes très larges ...!**

Décomposition de l'IPCH (Indice des prix à la consommation harmoniser)

Graphique 4 : Décomposition de l'IPCH

(croissance en %, contributions en points de pourcentage, moyenne annuelle)



Toutes ces hypothèses sont entourées d'incertitudes très larges .

Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond bleuté.



Incidence des contextes sur les collectivités



Effets de la conjoncture économique que les comptes des collectivités

- Hausse des coûts de l'énergie et inflation
 - 11 % hors énergie (inflation de 6,8 %)
 - Hausses des coûts de l'Énergie (dépend contrat, syndicat, ...)

Impact importante sur la CAF Brute

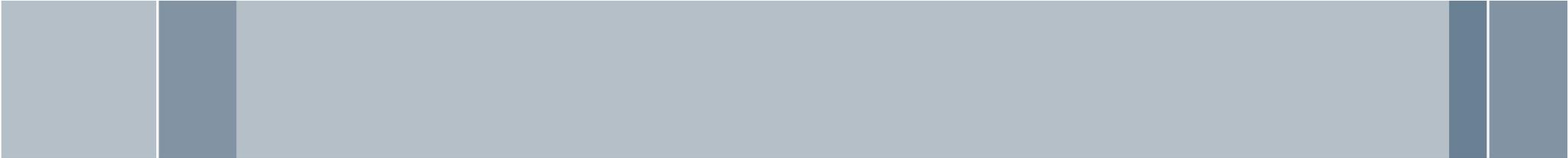
- Hausse du coût des matières
 - Sur les coût d'investissement
 - Sur les délais

Impact importante sur le montant et cadencement des investissements

- Hausse des coût de l'énergie et inflation
 - Fléchage des subventions sur les investissements « verts » (lien avec dérèglement climatique)



PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE
FINANCES POUR 2023



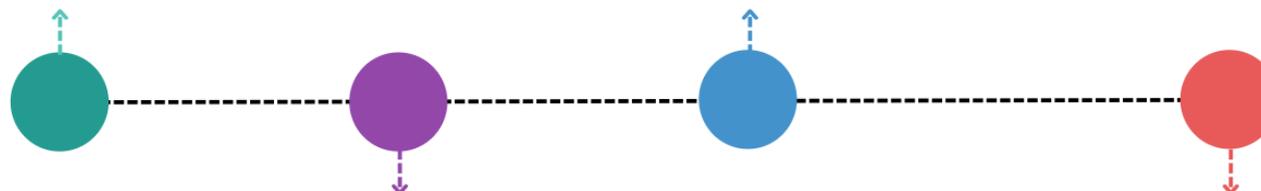
CONTEXTE ECONOMIQUE DU VOTE DE CE PLF POUR 2023

DÉBUT 2022

- Regain économique de la France
- Sortie de crise COVID
- Baisse du taux de chômage
- Fin du "quoi qu'il en coûte"

DÉBUT 2023

- Potentielle inflation des produits alimentaires et manufacturés
- Inflation maintenue par le bouclier tarifaire qui resterait d'actualité



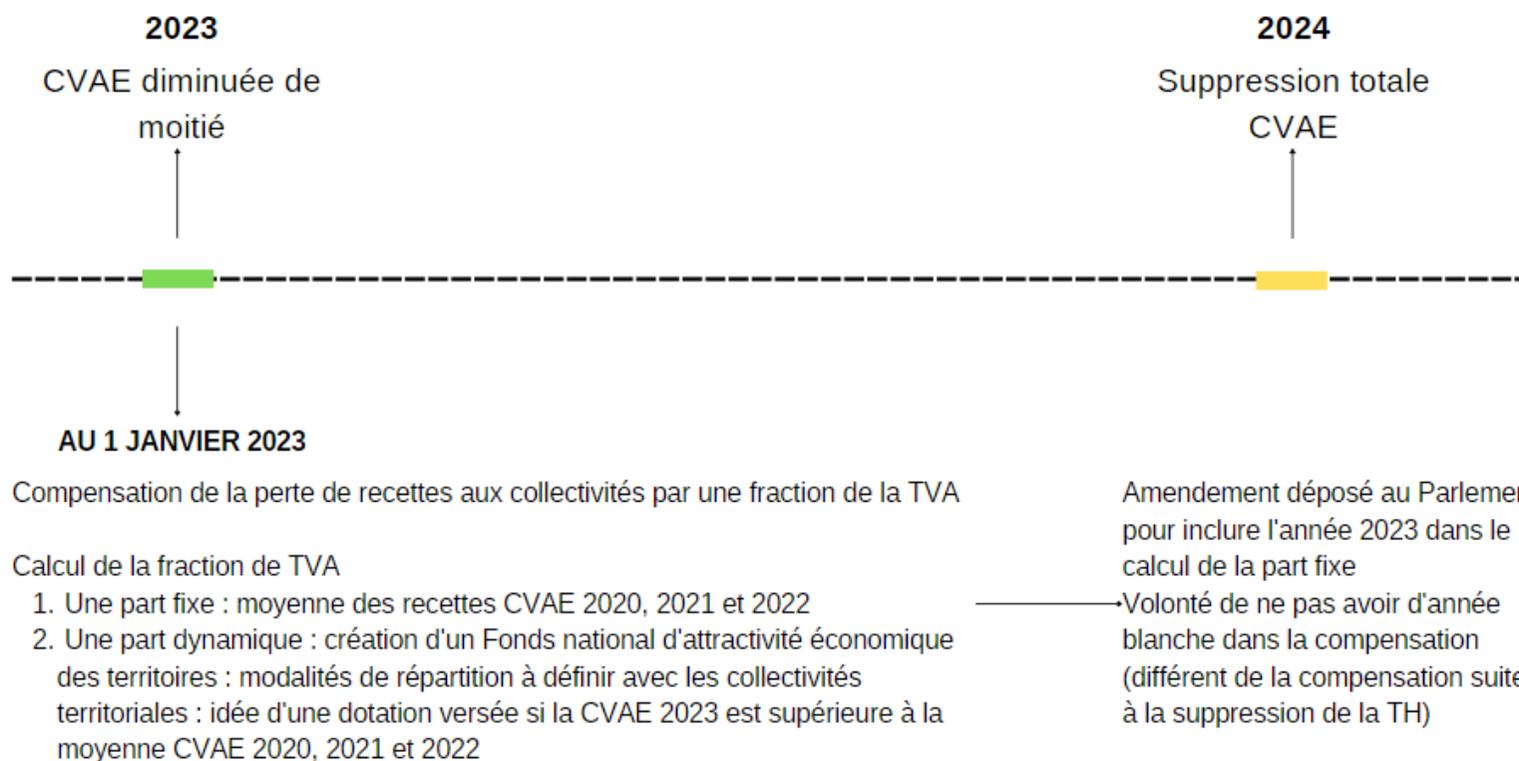
COURANT 2022

- Augmentation du prix des matières premières + tensions d'approvisionnement
- Inflation contenue par le bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité + remise carburant
- Augmentation des salaires en deçà de l'augmentation du taux d'inflation

COURANT 2023

- Mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages (prestations sociales)
- Baisse du taux d'épargne qui restera tout de même élevé
- Stabilité du déficit public avec des mesures qui se compensent

ARTICLE 5 : SUPPRESSION DE LA CVAE



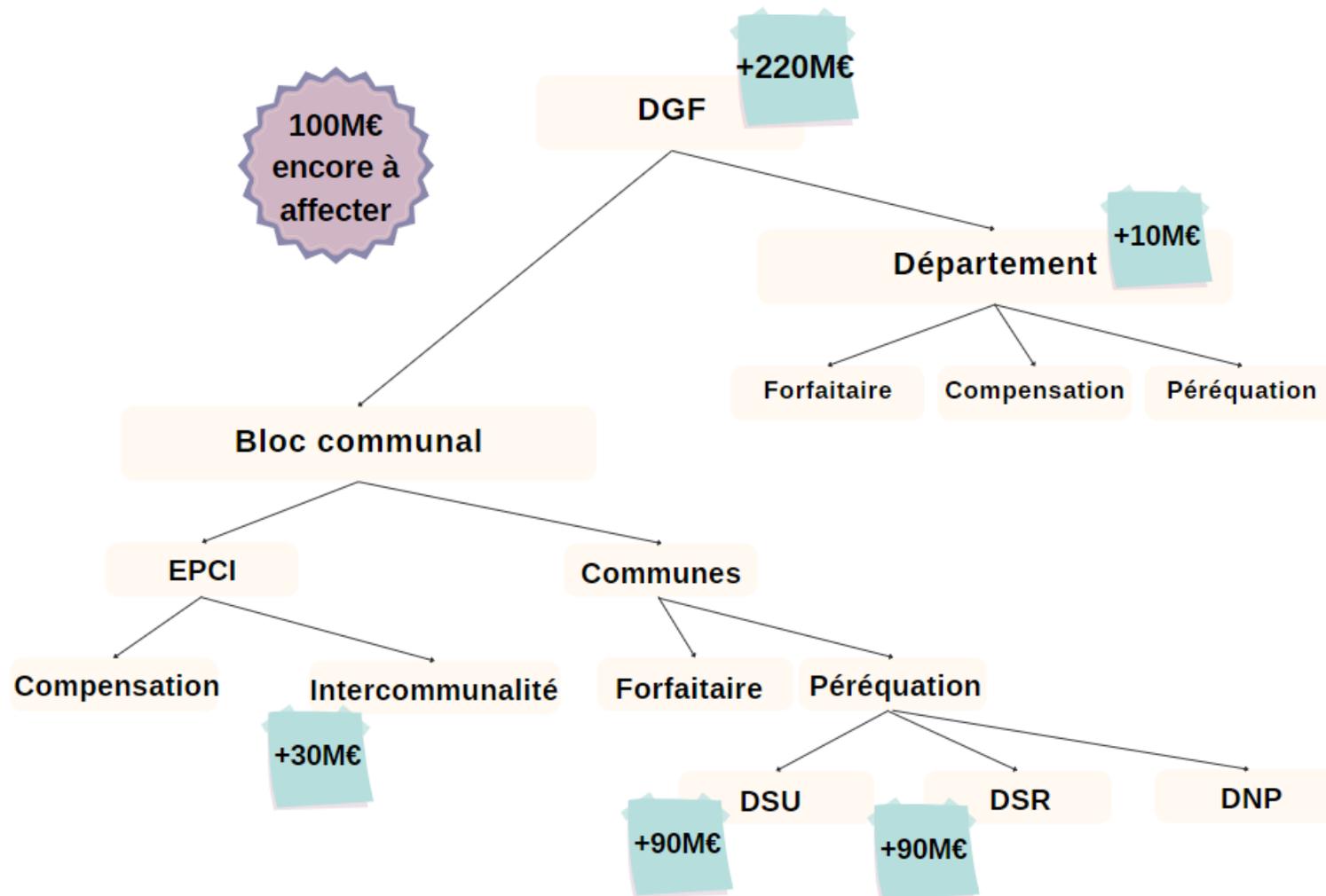
COMPENSATION A L'EURO PRES : L'ETAT N'EN TIRE AUCUN BENEFICE

ARTICLES 12, 13, 14 et 46 : CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

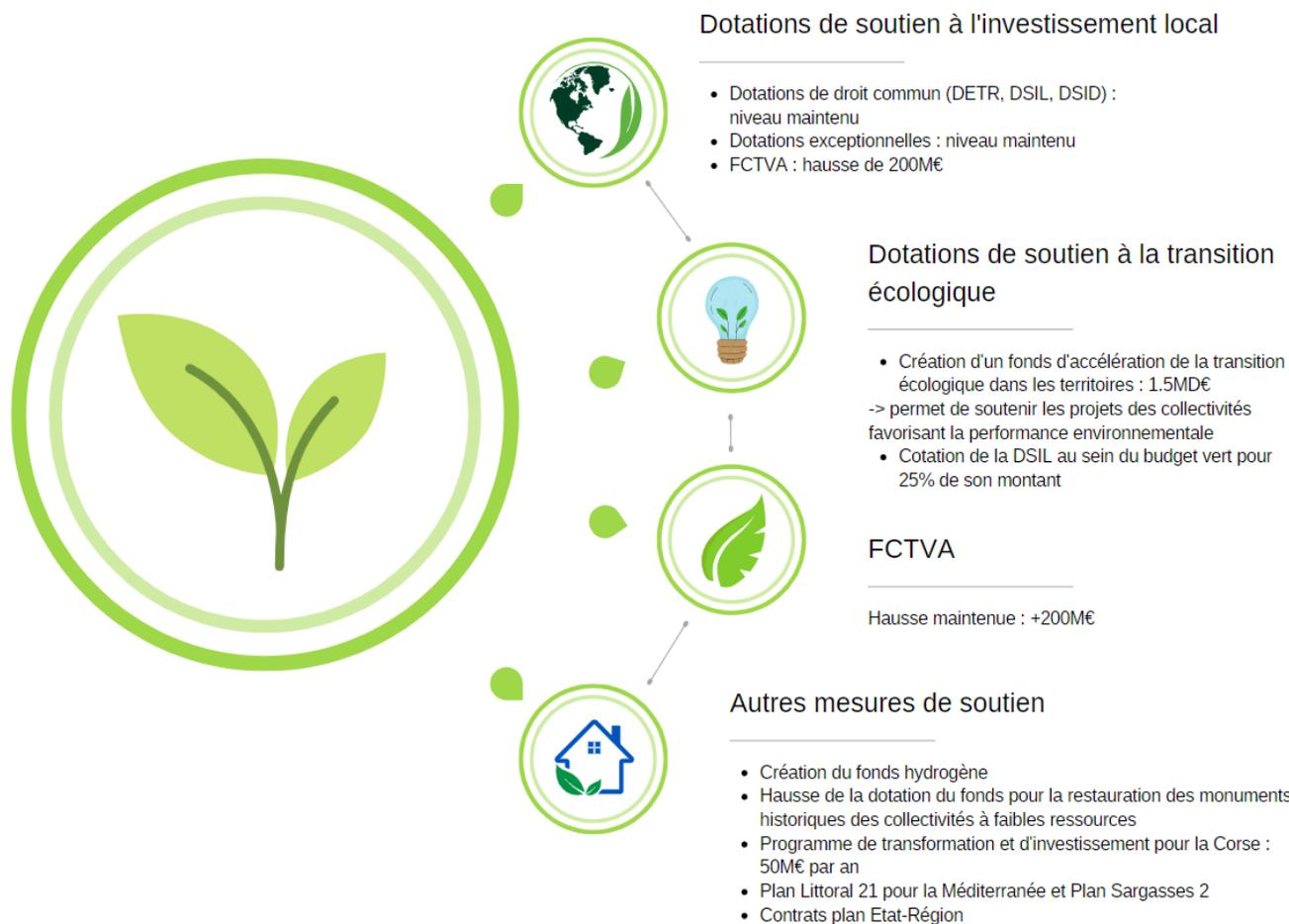
+1.1 MD€ PAR RAPPORT À LA LFI POUR 2022

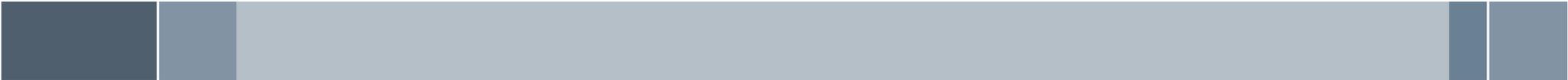
- | | | | | | | |
|---|----------------|--|---|--|---|--|
| 1. | 2. | 3. | 4. | 5. | 6. | 7. |
| TVA revenant aux régions : +412M€ en 2023 au titre de la suppression de la part régionale de la DGF | FCTVA : +200M€ | Compensation de la réforme des impôts de production : +190M€ | Versement du solde de PSR au titre du soutien exceptionnel face à la croissance des prix de l'énergie et la revalorisation du point d'indice : +430M€ | Dotation "biodiversité" : +5.3M€ pour atteindre 30M€ | Création de la dotation particulier élu local : remboursement des frais de garde et de protection fonctionnelle | Subventions exceptionnelles en cas de grande difficulté : +8M€ |

ARTICLES 12 ET 45 : ABONDEMENT DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

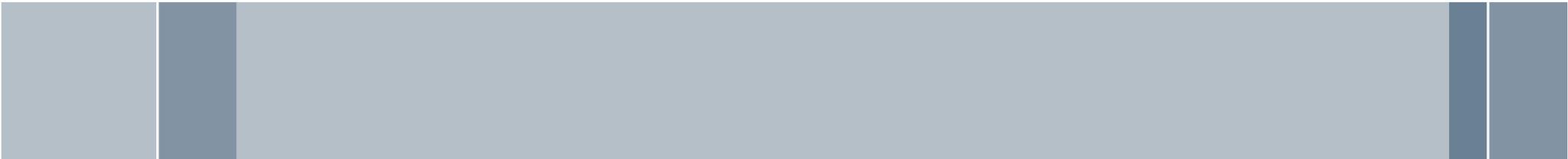


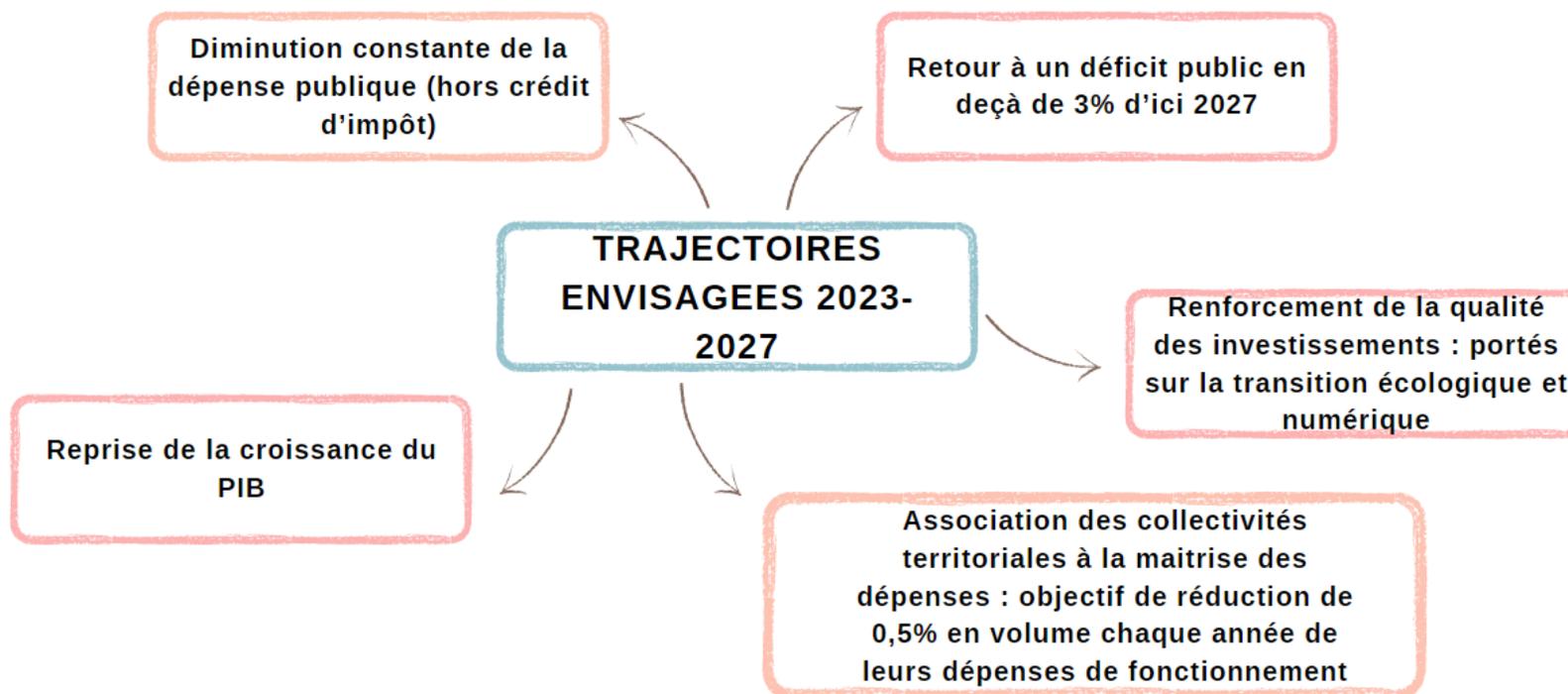
ARTICLE 27 : SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

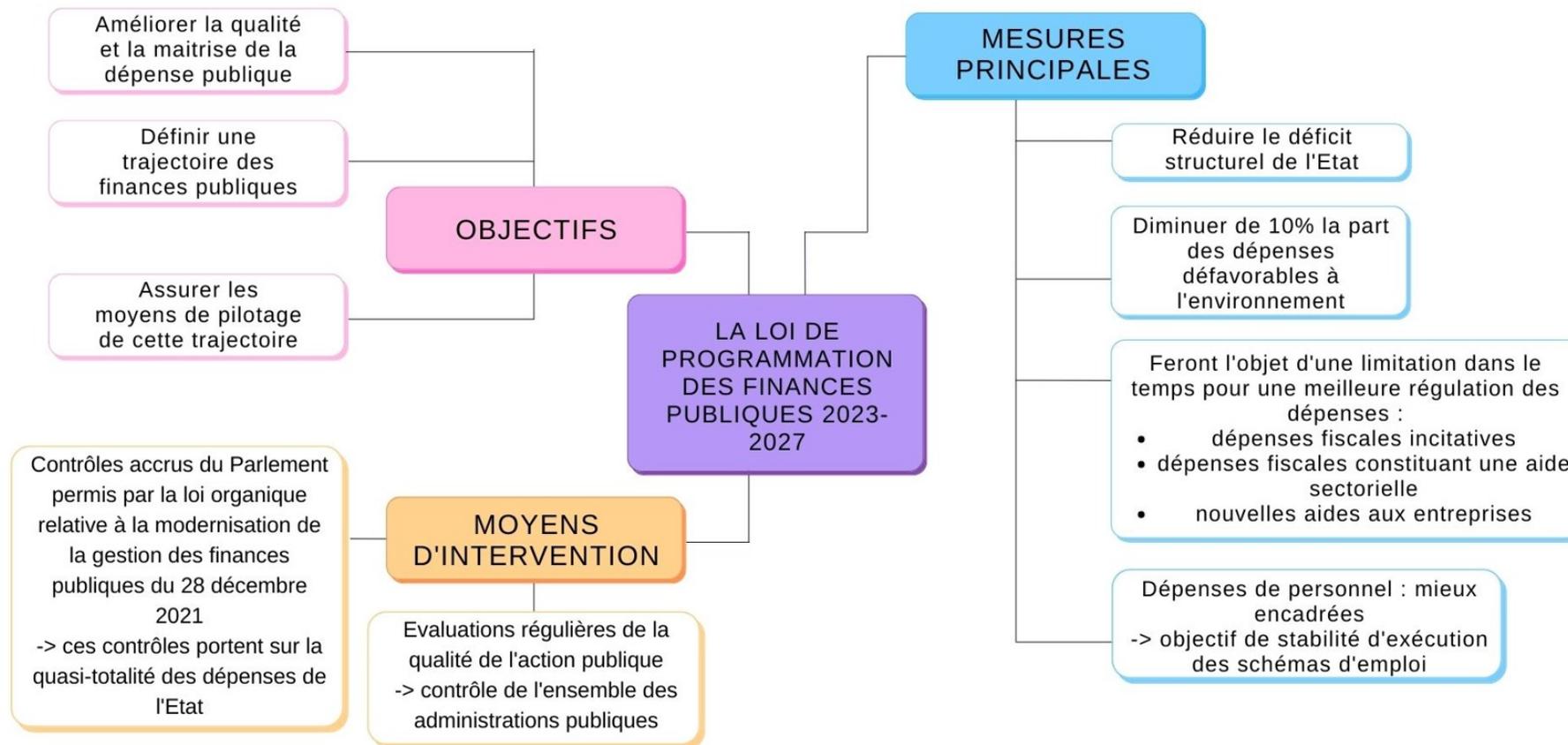




**LOI DE PROGRAMMATION DES
FINANCES PUBLIQUES 2023-2027**

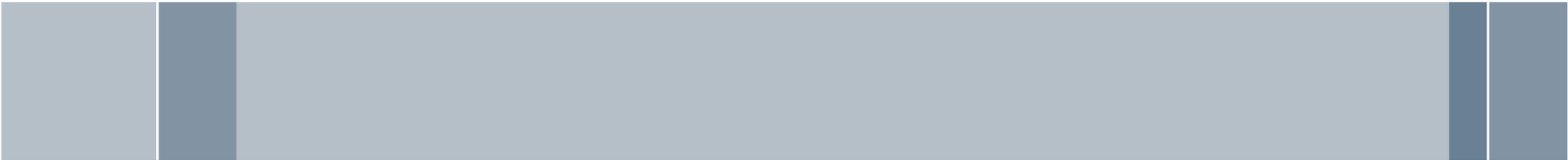








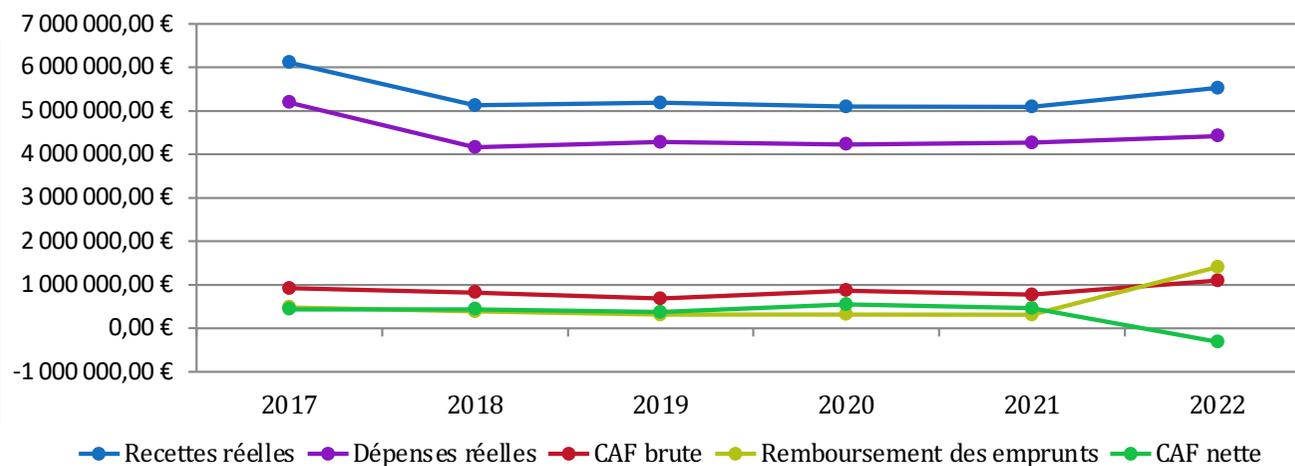
RAPPORT RETROSPECTIF



	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes de fonctionnement	6 154 688 €	5 349 093 €	5 245 764 €	5 143 884 €	5 343 149 €	5 618 690 €
Dépenses de fonctionnement	5 589 023 €	4 884 758 €	4 916 234 €	4 683 501 €	4 918 367 €	4 793 386 €
Résultat de l'année	565 665 €	464 335 €	329 530 €	460 384 €	424 782 €	825 305 €
Capacité d'autofinancement brute	918 801 €	826 782 €	685 483 €	868 733 €	770 439 €	1 098 264 €
Remboursement capital emprunts	482 852 €	387 054 €	313 642 €	318 979 €	312 536 €	1 409 672 €
Capacité d'autofinancement nette	435 950 €	439 727 €	371 841 €	549 754 €	457 903 €	-311 408 €
% remboursement CAF par la dette	53 %	47 %	46 %	37 %	41 %	128 %
Capital restant dû	4 849 490 €	4 366 638 €	4 979 584 €	4 665 942 €	4 346 963 €	6 734 426 €
Désendettement année CAF	5 ans, 3 mois	5 ans, 3 mois	7 ans, 3 mois	5 ans, 4 mois	5 ans, 8 mois	6 ans, 2 mois

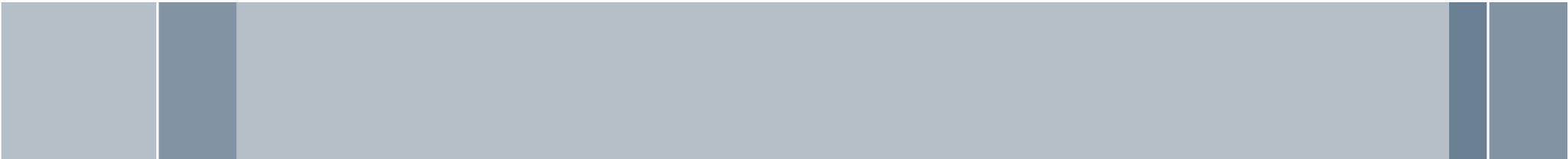
Rappel des données financières rétrospective :

- CAF Brute
- CAF Nette
- Ratio de désendettement
- % de la CAF consacré au remboursement de la dette





ANNEE 2022
PROJECTION ET SITUATION ATTENDUE



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 PREVISIONNEL

SECTION FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	CHAPITRES	BUDGET 2022	CA PROVISoire		CHAPITRES	BUDGET 2022	CA PROVISoire
011	Charges à caractère général	2 288 871	1 512 133	013	Atténuations de charges	66 000	67 630
012	Charges de personnel	2 636 525	2 314 042	70	Produits de service	307 600	371 256
014	Atténuations de produits	16 000	6 143	73	Impôts et taxes	3 099 709	3 156 909
65	Autres charges de gestion courante	487 612	413 825	74	Dotations et participations	1 087 403	1 489 413
66	Charges financières	196 202	167 856	75	Autres produits de gestion	236 000	260 530
67	Charges exceptionnelles	18 400	11 873	76	Produits financiers	10	23
042	Opérations d'ordre	368 761	367 514	77	Produits exceptionnels	93 900	179 074
022	Dépenses imprévues	201 678	0	78	Reprises provisions semi-budgétaire	0	0
023	Virement à la section investissement	1 329 394	0	042	Opérations d'ordre	98 456	93 855
	Sous-total	7 543 443	4 793 386		Sous-Total	4 989 078	5 618 690
	Résultat prévisionnel année 2022	0	3 379 669		Report N-1	2 554 365	2 554 365
	TOTAL	7 543 443	8 173 055		TOTAL	7 543 443	8 173 055

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 PREVISIONNEL

SECTION INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRES		BUDGET 2022	CA PROVISoire	CHAPITRES		BUDGET 2022	CA PROVISoire
13	Subventions d'investissement	12 000	5 980	13	Subventions d'investissement	1 568 176	658 161
20	Immobilisations incorporelles	2 280	2 280	10	Dotations, fonds divers et réserves	290 000	434 188
204	Subventions d'équipement versées	0	0	16	Emprunts et dettes assimilées	1 029 492	1 029 492
21	Immobilisations corporelles	979 744	408 430	20	Immobilisations incorporelles	0	0
23	Immobilisations en cours	3 371 777	499 464	21	Immobilisations corporelles	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	23	Immobilisations en cours	0	0
45	Investissement sous mandat	7 841	7 840	45	Investissement sous mandat	70 001	70 440
16	Emprunts et dettes assimilés	1 422 979	1 409 672	021	Virement de la section de fonctionnement	1 329 394	0
020	Dépenses imprévues	128 384	0	024	Produits des cessions d'immobilisations	19 300	0
040	Opérations d'ordre	98 456	93 855	040	Opérations d'ordre	368 761	367 514
041	Opérations patrimoniales	498 281	497 514	041	Opérations patrimoniales	498 281	497 514
	Sous-total	6 521 742	2 925 035		Sous total	5 173 405	3 057 309
					Excédent N-1	1 348 337	1 348 337
	TOTAL	6 521 742	2 925 035		TOTAL	6 521 742	4 405 646

Résultat Prévisionnel section fonctionnement

Recettes 5 618 690 €	-	Dépenses 4 793 386 €	=	Résultat 825 304 €
-------------------------	---	-------------------------	---	-----------------------

Résultat 825 304 €	+	Report N-1 2 554 365 €	=	Résultat section fonctionnement 3 379 669 €
-----------------------	---	---------------------------	---	---

Résultat Prévisionnel Section Investissement

Recettes 3 057 309 €	-	Dépenses 2 925 035 €	=	Résultat 132 274 €
-------------------------	---	-------------------------	---	-----------------------

Résultat 132 274 €	+	Report N-1 1 348 337 €	=	Résultat section Investissement 1 480 611 €
-----------------------	---	---------------------------	---	---

Résultat prévisionnel global

Résultat section fonctionnement 3 379 669 €	+	Résultat section Investissement 1 480 611 €	=	Résultat global 4 860 280 €
---	---	---	---	--------------------------------

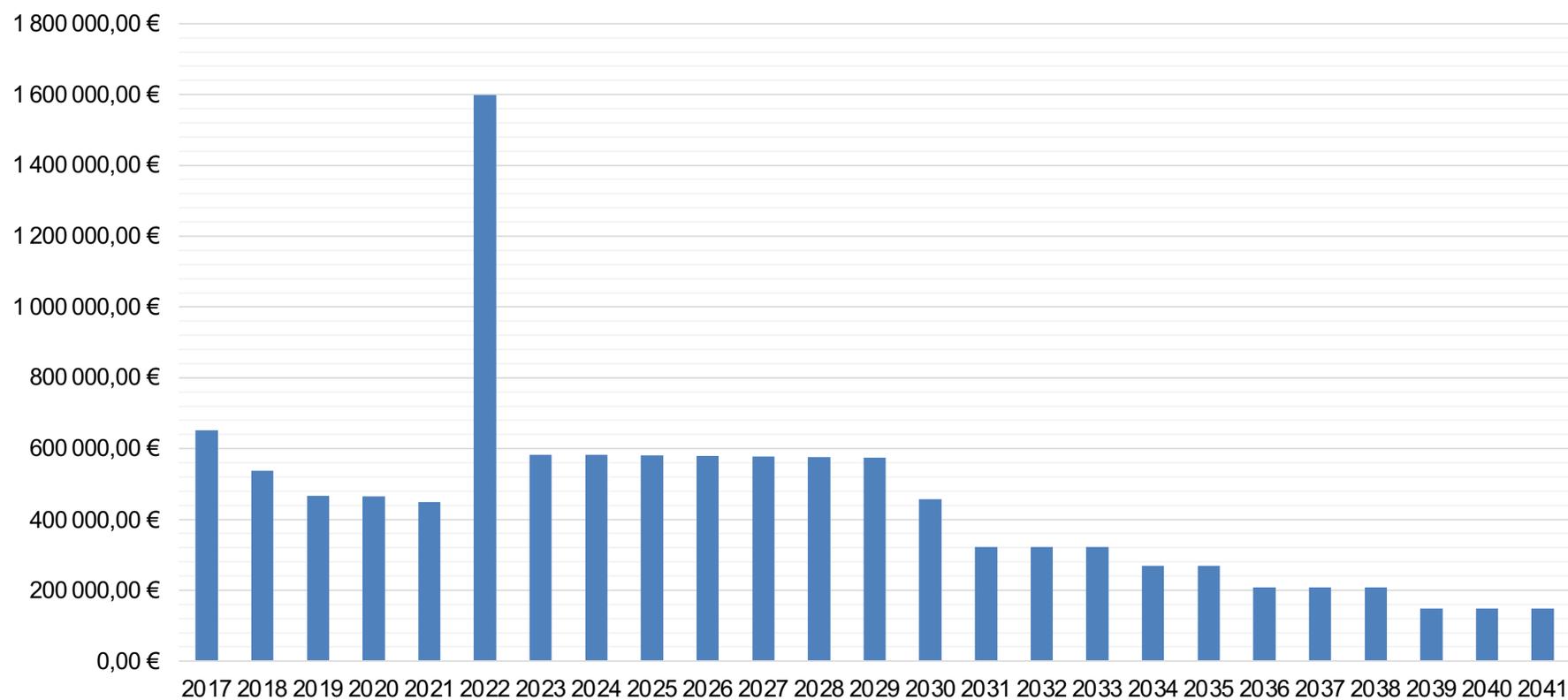
Compte Administratif 2022
Prévisionnel : Synthèse des
résultats



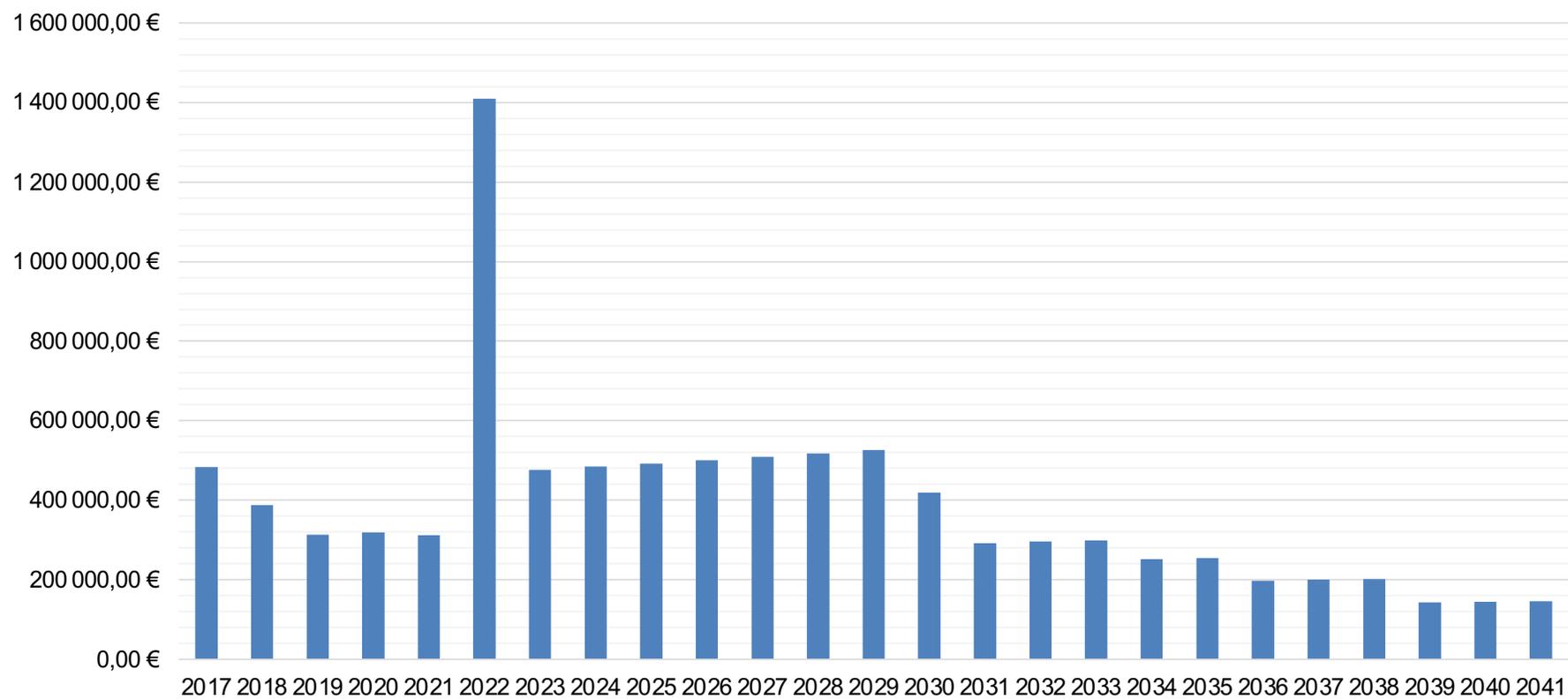
DETTE



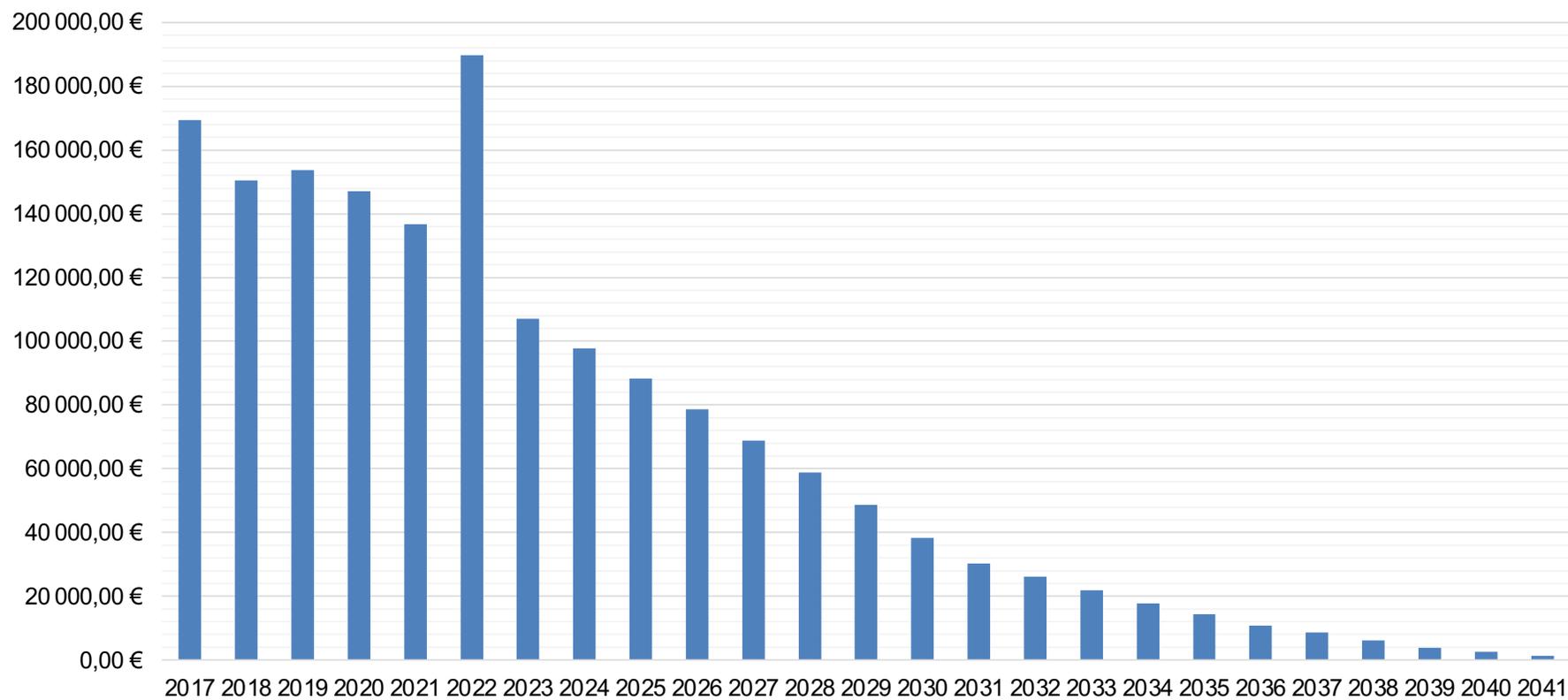
ANNUITES



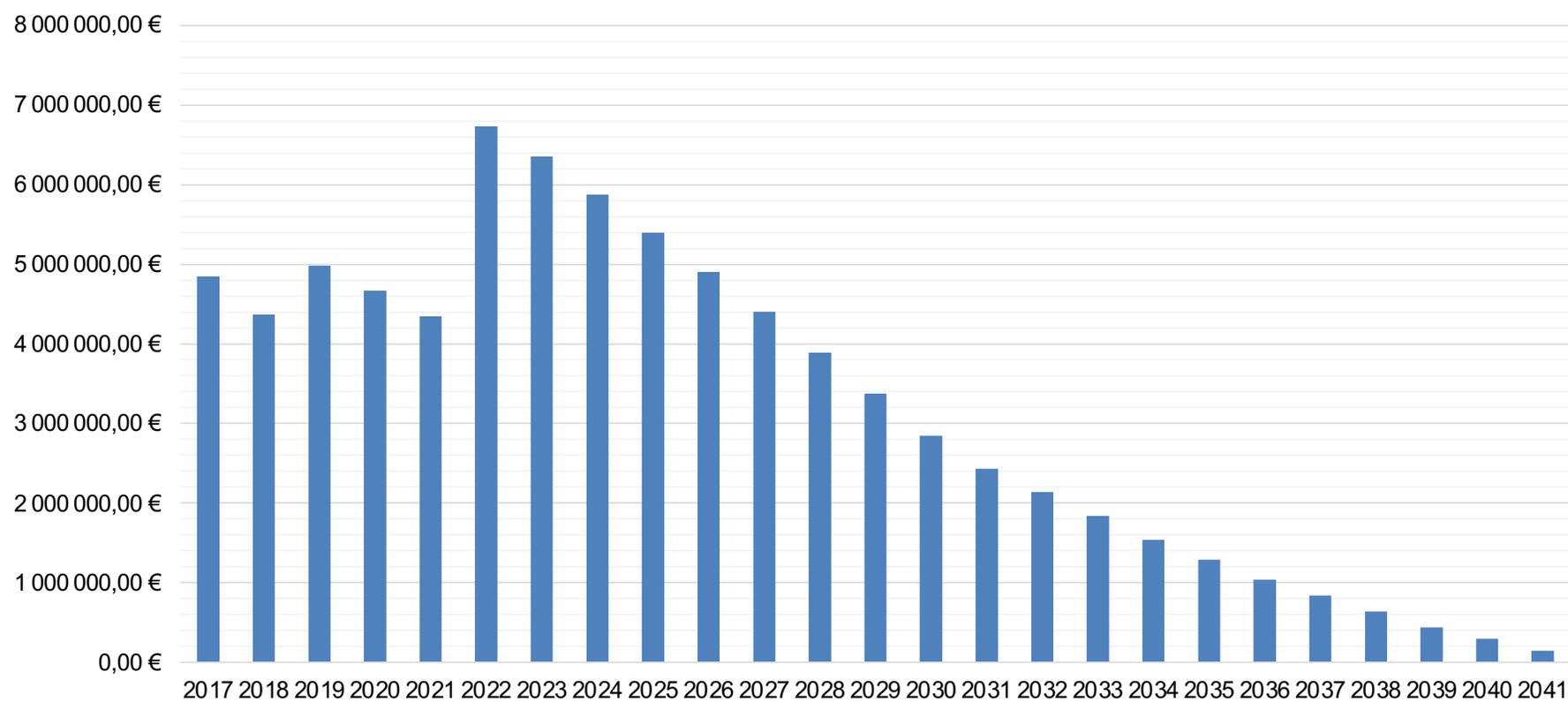
REMBOURSEMENT CAPITAL



REMBORSEMENT INTERETS

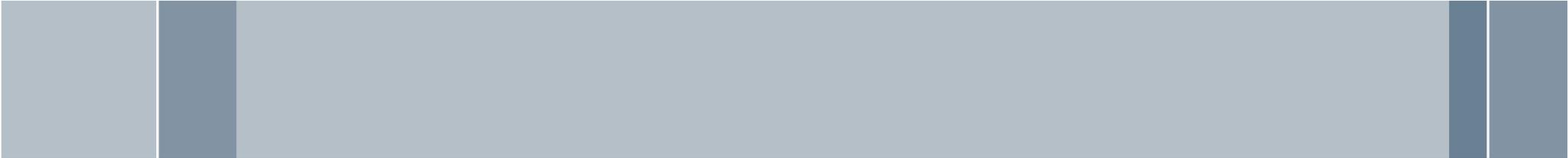


CAPITAL RESTANT DÛ





ORIENTATION BUDGETAIRE



CHOIX DES REFERENTIELS DE GESTION

- CAF
 - Brute **600 K€**
 - Nette **200 K€**

- Taux de désendettement
 - **6 années et moins** (de manière durable)

- Absorption de la CAF Brute par les remboursements d'emprunt
 - **50 %** (de manière durable)

IMPACTS DE LA CONJONCTURE SUR LA CAF

- Charges à caractère général - 011
 - hors Energie et alimentation 6 % = 1 315 K€
 - Energie (50 % depuis janvier) 200 % = 544 K€
 - Alimentation 15 % = 113 K€
 - 011 = 1 972 K€

- Charges de personnel – 012 + 6 %
 - 3,4 % sur 6 mois (point d'indice) = 1 196 K€
 - 012 = 2 452 K€

- Charges à caractère général – 65 + 6 %
 - 65 = 438 K€

DECISION DE GESTION

➤ Impôts

➤ Bases TF (Loi de Finances) +7 %	=	2 702 K€
➤ Taux + 0 %	=	0 K€
➤ Total recettes fiscales	=	3 333 K€

➤ Energie

➤ + 200 %	=	554 K€
-----------	---	--------

INVESTISSEMENTS

- Entretien du patrimoine :
 - A – ENTRETIEN BATIMENTS
 - B – VOIRIES
 - C – VEHICULES

- Structurants :
 - 1 - Centre Bourg : deuxième phase en 2023, les autres en suivants.
 - 2 - Patrimoine (Trésor de l'Eglise, parcours mémoriel...) : 100 KE sur 2023 – 2024.
 - 3 - Valorisation du commerce local : opération docteur conso

Débat d'Orientation Budgétaire.

C'est le deuxième DOB, que nous présentons au Conseil Municipal.

L'an dernier nous avons comme objectifs après l'analyse de fond qui révélait de graves et profondes disparités de redresser les comptes de la commune. En effet, nous étions dans la même logique du mandat 2008-2014, dont la chambre régionale des comptes avait en 2016, éreinté la gestion, car les dépenses de fonctionnement augmentaient plus vite que les recettes !! De 2014 à 2021, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Pour mémoire, l'année 2020, ou nous avons été une des seules communes en France à augmenter les dépenses de fonctionnement.

Nous avons dépensé plus de 220.000 Euro, pour le Tour de France, pour quelques secondes de télévision, et nous avons eu bien plus et gratuitement la semaine dernière au JT de France 2 dans un reportage sur la Via Garonna,

Ainsi donc une période de gestion sérieuse dans l'intérêt des Cazériens s'ouvrait devant nous, dans un contexte de forte augmentation de l'énergie dès l'automne 2021 et d'un redémarrage de l'inflation qui depuis devient galopante, après l'invasion de l'Ukraine par la Russie et se prolonge voire s'accroît encore. Chacun le constate au quotidien dans deux domaines cruciaux, l'énergie et les dépenses alimentaires.

Cette période s'est caractérisée par plusieurs points extrêmement positifs dans notre gestion de la commune

Une forte Hausse des recettes de fonctionnement, car le laxisme pour le recouvrement des créances a cessé. Il en fut de même pour les baux que la commune négociait avec différents partenaires : nous appliquerons dorénavant les indices ILAT afin de ne plus faire perdre d'argent à la commune.

Une renégociation des emprunts réalisées in extrémis en août 2022, produira tous ces effets cette année et nous fera gagner 114.000 Euro. Cela se perçoit dans les schémas ci-dessus.

Enfin une gestion plus rigoureuse qui va se poursuivre dans un certain nombre de domaines et n'a pas encore porté tous ses fruits (ex ordinateurs , téléphonie) nous renégocions des contrats de services qui étaient défavorables à la commune et coûtaient forts chers. Les élus se servent de leurs portables, et non pas de portables mairie et il n'y a plus de forfait illimité vers l'Espagne.

Cette gestion rigoureuse est d'autant plus nécessaire, que nous ne sommes jamais à l'abri de mauvaises découvertes : tel le dossier de carence depuis plusieurs années de la ville vis-à-vis d'un habitant. Il nous réclame dans quelques jours au Tribunal Administratif 31.081,31 plus les intérêts au taux légal à titre principal plus 4.000 Euro pour les frais de procédure. Le 2 juin 2021, dans un ultime recours le maire d'alors s'engage par oral, ne fait rien une fois encore et s'en va !!!

Donc notre gestion dans l'intérêt des Cazériens a abouti à une augmentation forte des recettes et une augmentation maîtrisée des dépenses

Notre résultat s'illustre par deux chiffres une CAF Brute qui est l'élément de gestion le plus parlant, à 19 %

Et une trésorerie qui représente un an de dépenses de fonctionnement. Nous ne connaissons pas pour l'instant le montant de la DGF. L'an dernier nous avons en tout perdu environ 75.000 euro. Nous sommes d'autant plus prudent et appliquons le principe de surestimation des dépenses et de minoration des recettes;

De même la résiliation anticipée par la Maif il y a quelques jours de leur contrat d'assurance du fait de la fusion avec la SMACL, nous inquiète. Il y aura nous pensons une hausse du nouveau contrat d'assurances, suite à un nouveau marché publics assurances.

Ainsi nous pourrons faire face à nos dépenses, car n'oublions pas qu'il faut attendre 2030, pour que le remboursement du capital et des annuités chutent significativement. Notre seule solution c'est de garder une bonne capacité d'autofinancement.

Une ville ne peut jamais avoir un budget en déficit. Si nous devons emprunter, soit nous acceptons d'être dans les mains des banquiers qui nous imposeraient des taux élevés qui coûteront forts chers, soit on reconstitue nos réserves nos ratios financiers, pour faire face. C'est ce que nous avons fait.

Cette année, s'il y a suppression de taxe habitation principale pour tout le monde par contre il y a une exception pour les résidences secondaires et les logements vacants soumis à la THLV

Nous devons donc voter en plus le taux et nous décidons d'appliquer l'ancien taux .

Pour autant ce travail sérieux et indispensable est-il terminé : Non, et nous sommes d'une vigilance totale et permanente.

La première richesse d'une commune ce sont ses fonctionnaires.

Dorénavant l'équité prévaut. Nous nous battons pour que le recours de l'opposition pour faire annuler le Rifseep n'aboutisse pas car le Rifseep mis en place a permis à tous d'avoir l'équivalent d'un 13 eme mois.

Nous avons encore du travail, car il faut revoir les fiches de postes et mettre en place une formation, digne de ce nom et se lancer dans le développement de l'apprentissage. D'ici la fin du mandat, nous devons rééquilibrer la part de chacune des catégories de fonctionnaires qui composent les salariés de la commune, car il y a un pourcentage de catégorie C élevé et un manque de catégorie B (personnels encadrant) criant. Plusieurs salariés partent ou vont partir à la retraite, l'enjeu est crucial. Comme il y aura une nouvelle hausse du point d'indice, nous avons prévu plus 6 % de hausse.

>

En tout premier lieu, **les services techniques** sont au contact de la population tous les jours c'est pourquoi nous avons tenu à leur fournir des tenues de travail adaptées été et hiver. C'est une question de respect. Valoriser le travail des fonctionnaires et agents est une priorité. Les services techniques feront tout particulièrement l'objet de définition des fiches de postes trop souvent imprécises ou inexistantes. Un plan de formation pour tous sera mis en place dans la durée.

Nous avons tenu durant la période à ce que nos services puissent au mieux utiliser le matériel existant, mais comme l'a indiqué l'élu responsable dans un compte rendu au conseil à l'automne le parc de matériel est ancien pour ne pas dire plus.

Une redéfinition des besoins sera faite. D'ores et déjà l'achat d'une balayeuse est programmé, ainsi que le matériel nécessaire au quotidien. Par contre nous sommes attentif à être les plus performants et les plus économes dans l'action au quotidien et éviter les gaspillages.

L'eau de la piscine a été intelligemment réutilisée quelques jours après la fermeture. En effet une piscine doit être vidée une fois par an donc il fallait éviter le gaspillage. Pour faciliter le travail au contact de la population, par exemple sur chaque site quel qu'il soit : fleuri naturel d'aménagements urbains, dorénavant un panneau explicatif sera apposé.

Après l'été caniculaire, nous avons demandé en octobre l'aide du CAUE. Madame Veyzat Baronia qui préside le Conseil D'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement nous a répondu favorablement en février, et nous avons eu cette semaine la première réunion de travail avec la Paysagiste chargée de cette intervention.

Elle va donc nous faire un retour très prochainement de cette réunion et déterminera une méthode opérationnelle pertinente et rapide

De même pour les projets sur les espaces publics elle nous fera parvenir une note d'orientation et de pré programmation

Par exemple nous lui avons demandé son analyse sur les bords de Garonne du Petit Nice jusqu'au bout de la Promenade du Campet. Nous ne manquerons pas de vous faire connaître cet avis

Les services techniques, font tout pour garder la ville propre mais les incivilités sont importantes, et après une campagne d'information qui est en préparation nous serons amenés à sanctionner tout ceux qui font n'importe quoi. Dans tous les domaines de la ville que nous aborderons dans ce DOB, les services techniques sont là présents et souvent à des heures forts matinales ou tardives. Qu'ils en soient remerciés

Pourtant beaucoup de nos concitoyens -sans même parler des réseaux sociaux- sont souvent très agressifs à l'encontre des agents de la commune et aussi dans les services en Mairie. Je ne sais si la période Covid en est responsable ou a amplifié, mais cette agressivité est difficile à vivre, pour ceux qui font tout pour le service public. Nos services sont performants ainsi pour la délivrance des CNI et passeports nous considérablement augmentés le service au public.

Enfin, nos bâtiments publics sont parfois anciens et nous allons nous pencher sur certains qui sont des passoires énergétiques.

Partenariats, subventions.

Nos partenaires qui sont aussi de gros financeurs, Etat, Région Occitanie, Conseil Départemental de la Haute Garonne, Communauté de Communes Cœur de Garonne, eux aussi ont des défis à relever.

Le vote il y a 3 jours du budget de la Communauté de Communes montre que l'exécutif a pris conscience des augmentations des coûts et a pris des décisions difficiles pour faire face à la fin du mandat.

Les nombreux investissements de la communauté de communes sur Cazères sont des engagements forts : le Gymnase du Lycée, (Plus de 5 millions d'Euro, le terrain de sports de Malaret 600.000 Euro et les investissements en voirie 1 million d'Euro sur secteur Cazères).

Bien sûr la redevance incitative est un important défi à relever, mais au-delà des soucis et reports pour la mise en place, il y a déjà une bonne nouvelle, le tonnage des déchets ménagers est en diminution depuis un an, prouvant que la population en comprend l'intérêt.

Etat Région Département : les partenaires indispensables

Le Budget du département est d'environ 2 milliards d'Euro, La Région Occitanie 1,5 milliard. L'Etat nous aide via la DETR. Sans oublier bien sûr la Création d'une Brigade de Gendarmerie à Cazères.

Nous avons repris le dossier d'une demande de subvention de 70.000 Euro via les fonds Européens, pour la Maison Garonne. Le dossier est complet les fonds nous parviendront fin 2023 vraisemblablement.

Enfin, nous terminerons la phase deux des travaux de la piscine en ouvrant cette année nous l'espérons de mi-juin à mi-septembre.

Le transfert important des compétences à la communauté de communes Cœur de Garonne, implique une gestion que les habitants ne comprennent pas toujours. Pour eux c'est toujours la mairie.

Nous ne pratiquerons pas le jeu trop facile de se défausser, car il est à l'encontre de l'esprit communautaire, qui est de faire à plusieurs ce que seul on n'aurait jamais pu réaliser.

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la commune est actuellement en train de formaliser une convention-cadre Opération de Revitalisation du Territoire et un avenant au contrat Bourg-Centre pour la période 2023-2028. La commune poursuit son objectif de revitalisation et engage plusieurs projets en ce sens :

- Mise en place d'un programme d'aide à la réhabilitation patrimoniale des façades, intitulée « **Opération Façades 2023-2024** », présenté en conseil municipal pour délibération le 27 mars 2023 : le budget des aides alloués pour la première année est estimée à 150 000 €, dont 50 000 € de participation régionale.
- **Développement et promotion de la pratique du vélo sur la commune** : lauréate de l'appel à projet AVELO2, la commune a engagé avec le soutien de l'ADEME un panel d'actions (étude de faisabilité d'aménagements cyclables, mise en place d'un système de prêt de vélos auprès des parents et des enfants pour tester sur les déplacements domicile-école, installation de stationnements vélos, actions de promotion). Le budget global de l'opération est estimé à 79 000 € HT jusqu'en 2024, dont 39 500 € de participation de l'ADEME.
- **Requalification des espaces publics du centre-bourg** : le projet global se poursuit pour la 2^{ème} tranche, place des Martyrs de la Résistance. Le montant total des travaux de cette tranche est estimé à plus de 815 000 € HT. L'Etat a participé à hauteur de 500 000 € pour les deux premières tranches. Les autres tranches seront poursuivies jusqu'en 2024/2025 dont certains aménagements prévus initialement sont en cours de révision pour répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique (désimperméabilisation, végétalisation, îlot de fraîcheur...).
- **Stratégie de gestion et d'aménagement des espaces verts** : avec l'appui du CAUE, la commune engage une réflexion pour améliorer sa gestion des espaces verts et sa communication/sensibilisation auprès du grand public, pour répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique et revoir l'espace promenade du Campet victime de trop d'incivilités.
- **Etude stratégique de développement commercial et de l'attractivité** du centre-ville : cette étude est portée communément par les 3 petites villes de demain de Cœur de Garonne.
- Organisation d'un concours, prenant la forme d'un marathon créatif, intitulé « **Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce** », présenté en conseil municipal pour délibération le 27 mars 2023 : le budget de cette opération est de 20 000 € HT, dont 10 000 € de participation de la Banque des Territoires.
- Lancement d'une solution numérique innovante à destination des consommateurs et des commerces, afin de répondre aux nouvelles manières de consommer, intitulée « **Cazères Smart Village** ». Cette solution en cours d'élaboration combine à la fois une partie numérique, avec une application et une marketplace, et une partie physique, avec un système de livraison (par tuk-tuk) et un point-relais. Cette solution est adossée à la mise en place d'une carte cadeau à destination des commerces de proximité. Ce projet global fera l'objet d'une présentation prochaine en conseil municipal.

Notre action pour « Mieux Vivre à Cazères » est basée sur une analyse que chacun constate tous les jours.

La baisse de la population, entraîne par exemples des interrogations sur les fermetures de classe depuis 1 ans et pour l'avenir.

Pour les écoles nous sommes à l'écoute de toutes les demandes et les services techniques font tout pour les satisfaire dans les meilleurs délais. **La Cantine** est de qualité et l'équipe au service des enfants ne ménage pas son temps. Face aux augmentations vertigineuses des prix de l'alimentation nous gardons encore les tarifs actuels.

En lien avec l'Education nationale des ordinateurs ont été donnés dans les écoles.

L'investissement des directrices et du directeur des groupes scolaires ainsi que de tous les enseignants est pour nous un soutien important pour nous battre et conserver nos classes.

La réflexion sur le futur groupe scolaire, s'est enrichie des leçons de nos déboires quant à la réalité d'une rénovation, plutôt qu'une construction neuve, quand on voit toutes les difficultés et les surcoûts imprévus financiers au Dojo et à la salle des fêtes ainsi que pour l'ascenseur du parking Garonne. Nous sommes convaincus de la nécessité de faire du neuf.

Après le Lycée qui maintenant fonctionne à plein régime, sous la houlette d'une proviseure de grande qualité, le collège a depuis septembre une nouvelle équipe et une principale qui redonne du sens à cet établissement.

Nous sommes dans de nombreux domaines en constante liaisons notamment sur les activités culturelles et sportives. Pronomades se produira au Lycée.

Logements :

La baisse de la construction de logements ne peut qu'inquiéter et face à la hausse des coûts, 2022, restera la pire année pour la construction de logements dans notre pays.

2023, donne le sentiment d'une certaine reprise, mais la hausse des taux d'emprunts et la diminution des durées de prêts ne peut qu'inquiéter.

Pour autant l'OPH 31, a prévu deux opérations rue du 4 septembre et place de l'hôtel de ville. Au départ ils étaient prudents et nous les avons convaincus de notre volonté de ne pas abandonner le centre-ville.

Nous avons fait faire l'estimation des domaines, pour l'ancienne Gendarmerie, et de même pour la Trésorerie. Cité et jardins reste intéressé pour l'îlot Mazoyer mais le coût d'estimation des démolitions en 2022 étaient faramineux. La raison devrait revenir, et nous espérons des estimations meilleures qu'il y a un an.

Le lotissement communal de l'Hourride se bouclera cette année. Deux lotissements privés sont en cours de réalisation mais leurs plans trop « classiques » ont été à revoir. La nouvelle station d'épuration sera en activité en juin.

Projet Médical

Afin de faire face, à la pénurie de Médecins, nous avons facilité l'arrivée du Docteur Danni, par des aides ciblées, spécifiques matérielles et de secrétariat. Nous sommes toujours en contact avec les deux Médecins Roumaines. Enfin depuis quelques mois nous ressentons au sein du corps médical, et para médical dans sa diversité, l'envie d'une vraie Maison de Santé, dont la portance du projet aujourd'hui n'est plus seulement le fait des Médecins.

Pour les personnes âgées et les liens trans générationnelles

Les succès des mercredis cinéma entre Cap jeunes et l'EHPAD Jeanne-Penent sont un vrai petit bonheur.

Nous associons systématiquement à toutes nos manifestations l'EHPAD, de la fête de Pentecôte et la confection des chars, aux balades en villes lors du Marche de Noël et bien sûr au repas annuel. Une belle fresque sera réalisée bientôt. Budget 3.500 Euro et convention avec l'Ehpad

Afin d'aider les personnes de plus de 75 ans de personnes , seules et à mobilité réduite, nous avons trouvé la solution pour les déchets verts car rien n'avait été prévu avant. Le service aux Cazériens restera également une de nos priorités. Nos efforts en matière de santé les concernent en tout premier lieu.

Associations, fêtes et jeunesse

Les associations sont indispensables à la vie Cazérienne ce qui nous amène à les soutenir dans leurs actions où tant de bénévoles se dévouent. Le budget de cette année est en hausse. Il sera de 240.000 Euro. Dorénavant les associations auront à prévoir le coût des ordures ménagères pour les grosses manifestations

Nous tenons à rappeler que certaines associations ne demandent pas de subventions notamment parce qu'elles ne veulent pas nous communiquer leurs comptes (Refuge Capucine)

Pour les jeunes nous mettrons à disposition un « guide de survie » de l'étudiant. Nous poursuivrons l'effort de nouvelles fresques sur les murs, et soutiendrons le film fait par les jeunes du Lycée (budget 2.000 Euro) .

Nous donnons les moyens au Comité des fêtes pour animer et divertir Cazères et l'an dernier les 100 ans du Corso fleuri furent une belle réussite, qui nous a permis de faire une superbe vidéo.

Natura 2000 et bio diversité

Suite à la visite de la LPO nous avons lancé un atlas de la biodiversité sur la ville de Cazères et nous avons également fait une demande pour passer en Natura 2000.

Budget : 30 000€ sur 2 ans, financé à 80% par le département.

Vidéo surveillance, l'informatique, la communication, la culture, les imprimantes, la téléphonie, internet, les données personnelles entre autres.

Vidéo surveillance :

Notre commune est équipée de 35 caméras.

Afin de maintenir le parc en bon état et de l'exploiter à son maximum, il nous est nécessaire de remplacer le serveur par un serveur plus puissant, et de 4 caméras plus performantes et d'en rajouter 3 supplémentaires.

Il en va de la sécurité de nos concitoyens, et ainsi répondre efficacement aux nombreuses demandes de la gendarmerie et de la Police Municipale. Les effectifs de la nouvelle Brigade seront complet dans l'année,

La Pm vient de se renforcer, et est constituée de deux policiers Municipaux et de deux ASVP. Ainsi ils sont plus proches du terrain. Par exemple dans le domaine des cambriolages Cazères n'est plus à la première place.

Les véhicules nous ont causé souci (rappel chez Peugeot de la 2008 et pour le Duster les pièces devenaient introuvables).

Les formations de la PM se font en lien avec le CNFPT (tir) . La police Municipale doit faire face aux incivilités et agressions verbales et intervient comme la Gendarmerie de plus en plus dans le domaine des violences intra familiales,

Nous avons dénoncé le contrat avec la SCOPELEC pour les caméras qui ne répondait plus à nos attentes et qui plus est, se trouve en liquidation judiciaire au tribunal de Lyon.

Nous privilégions une société Cazérienne qui réagit très vite à nos demandes lorsqu'il y a une panne.

De plus, cette société est trois fois moins onéreuse que la SCOPELEC.

Le budget pour le maintien et l'évolution de la vidéo surveillance va se monter à 55.000 € environ.

Téléphonie et internet :

Nous allons choisir une société locale qui divise par deux les frais de téléphone et internet et qui va nous permettre de quitter le cuivre pour nous orienter vers la fibre.

Cette société à l'avantage d'être autonome en ayant sa propre alimentation internet.

Quand les gros fournisseurs sont en panne cette société est capable de nous fournir de l'Internet. Avec notre nouveau système de téléphonie, la communication sur les 11 sites de la mairie sera autonome et opérationnelle.

Concernant la téléphonie nous faisons des économies en supprimant par exemple les postes fixes des bureaux des adjoints qui ne servaient à rien, ou en supprimant les téléphones mobiles du Maire et de la DGS.

De 23.000 € de frais d'Internet et téléphonie nous devrions passer à 11.000 € par an.

Informatique :

Nous continuons à confier historiquement la gestion du parc informatique à une société Toulousaine "L'INFOGEREUR" qui nous coûte 40.000 € environ par an, mais nous envisageons pour l'année prochaine de migrer sur une société locale qui donne plus de réactivité lorsqu'une panne survient.

Cette dernière réfléchit toujours à la solution la moins onéreuse et la plus efficace lorsqu'il faut remplacer du matériel.

Elle a actuellement l'infogérance du parc informatique des écoles en accord avec l'académie qui lui fait confiance.

Panneau lumineux :

Notre panneau d'affichage lumineux actuel est en fin de vie.

Il a été mal placé, situé devant un bâtiment historique, caché derrière un arbre et à un carrefour dangereux.

Nous réfléchissons sur son futur emplacement et si on investit dans un panneau double face ou simple face.

L'investissement se situe entre 13.000 € et 20.000 €.

La société en charge du projet est LUMIPLAN, elle nous fournit en complémentarité une application avec 900 abonnés qui s'appelle City all que l'on va développer pour migrer en City one.

Cette nouvelle application sera plus précise et plus fournie pour nos administrés.

Nous passerions d'un coup annuel de 1.000 € à 2.000 €.

Communication Facebook et site internet mairie :

Nous avons embauché un prestataire externalisé qui s'appelle "Le Radis Rose".

Cette société est Cazèrienne, elle nous a beaucoup aidé pour migrer de l'ancien profil Facebook de la mairie en page Facebook actuelle, afin de répondre au RGPD. Nous nous sommes aperçus également que l'ancien site de la mairie était en train de s'effondrer, une maquette est en phase de construction et va être indexée sur internet pour le début du mois d'avril.

Ce site sera beaucoup plus clair beaucoup plus fourni en termes d'informations ou de prise de rendez-vous pour nos administrés.

Le Radis Rose a également développé le Google my business de la mairie de Cazères.

Enfin nous lancerons un nouveau marché pour une information municipale rénovée et moins chère.

Photocopieurs :

Nous envisageons le remplacement de 2 photocopieurs.

1 pour l'école de L'Hourride et 1 autre pour l'accueil de la mairie. Nous reprendrions celui en meilleur état pour remplacer le photocopieur de la médiathèque. Nous sensibilisons les employés de mairie au bon usage de ce matériel coûteux en encre.

Afin de responsabiliser chaque utilisateur, les deux futurs photocopieurs devraient être équipés d'identifiants.

Budget prévu 12.000 €.

Concerts, spectacles et culture :

Depuis plusieurs mois nous avons créé l'habitude d'un spectacle une fois par mois à l'église, cette démarche devrait être suivie par un spectacle mensuel à la Maison Garonne. Effectivement cette dernière est équipée d'une salle de conférence qui n'est pas assez exploitée. Nous avons à cœur à ce que chaque administré puisse avoir accès à la culture.

Le coût annuel serait de 60.000 € environ. Nous voulons que pour tous le réflexe soit: qu'est ce qu'il y a culturellement à Cazères ce week-end

Conventions avec Pronomades : 7.000 Euro et avec le Festival du Comminges 3.000 Euro

Médiathèque et salle d'exposition Maison Garonne.

Notre médiathèque tourne en plein régime, en terme d'abonnés, d'expositions, et de spectacles.

Nous avons renouvelé dernièrement le parc informatique notamment les 5 PC publics qui ont été reconditionnés.

Pour répondre aux règles du RGPD, ces 5 pc ont la capacité de garder pendant 12 mois les recherches faites par les utilisateurs, stockage des données qui était inexistante auparavant.

La salle d'exposition de la Maison Garonne a été trop longtemps sous-exploitée.

Depuis quelques mois nous avons un personnel motivé et dynamique pour la création d'ateliers, d'expositions et de découvertes multiples.

Notre objectif est d'accueillir beaucoup plus de public.

Données personnelles :

Depuis 2018 la mairie bénéficiait d'un DPO de l'ATD 31.

Ce dernier ne correspondait pas à nos attentes, c'est pourquoi nous avons embauché un prestataire externalisé déclaré à la CNIL au 1er janvier 2023.

Il effectue actuellement un audit dans tous les services de la mairie afin que nous puissions répondre aux règles imposées par le RGPD.

Sonorisation de la ville :

Le matériel actuel est obsolète et hors d'usage, nous avons investi 1.500 € dans du matériel, micro amplificateur, etc... qui sera disposé à l'accueil de la mairie afin de pouvoir faire les annonces nécessaires dans toute la ville. Nous envisageons dans les mois à venir le remplacement des haut-parleurs de la ville qui sont en fin de vie également (30 ans).

Pour cette opération, là aussi nous choisirons un intervenant local.

Projet de Méthaniseur

voici l'état d'avancement du projet :

- Les études géologiques (G1 et G2), et Hydrologique (G5) réalisées par la société FONDASOL, ont permis:
De déterminer les caractéristiques mécaniques des terrains amenés à supporter les constructions,
D'apprécier les risques naturels recensés dans le secteur dans lequel le projet s'inscrit et leurs impacts sur les futures constructions.

De définir le niveau de la nappe phréatique pour ainsi définir la profondeur maximum des cuves et bassins.

Etude G5 réalisée sur 4 saisons soit sur un an.

- Discussion et échanges avec le SDIS31 pour la sécurité et la validation du projet
- Echanges avec le service Régie d'Assainissement de Cazères pour définir le rejet des eaux filtrées. Dans l'attente d'autorisation de l'Etat qui est propriétaire du fossé en limite de propriété.
- Certificat d'urbanisme déposé en novembre 2022, validé par tacite par les services instructeurs.

Actions en cours :

- finalisation de l'étude de GRDF pour raccordement
- Finalisation du dossier ICPE
- Finalisation des plans de l'unité préconisés par G1, G2 et G5
- PC ET ICPE en validation et administrative

Comme elle l'a indiqué la commune se réserve de participer un parmi d'autres à l'ouverture du capital.

- › Mesdames et Messieurs les élus merci d'avoir participé à ce Débat D'Orientation Budgétaire .